

ACQUISITION A L'INDIVISION RABAT/POROT
RUE DES ISLANDAIS

Monsieur Claude WADOUX, fait part au Conseil :

La Commune de Gravelines porte un projet de renouvellement du Port consistant à développer l'attractivité touristique de la Ville, renforcer l'activité du Port de Plaisance et accompagner l'offre de logement.

Dans ce contexte, un périmètre d'étude a été défini. La Commune entend ainsi en maîtriser l'emprise foncière.

L'immeuble cadastré section AV n°3, sis 15 rue des Islandais et appartenant à la l'indivision Rabat/Porot, a été mis en vente.

La Commune a été sollicitée pour acquérir ledit immeuble, d'une superficie de 180 m², au prix de 150 000 euros.

Il est donc proposé au Conseil d'acquérir l'immeuble, sis 15 rue des Islandais, à Monsieur Eric Rabat et Madame Sylvie Porot, née Rabat, co-indivisaires, au prix de 150 000 euros ; étant ici précisé que ledit immeuble est voué à démolition.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve l'acquisition de l'immeuble cadastré section AV n° 3 au prix de 150 000 euros auprès de l'indivision Rabat ;
- Sollicite l'exonération fiscale de l'opération au titre de l'Article 1042 du Code Général des Impôts, modifié par l'Article 21 de la Loi de Finances pour 1983 ;
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'acte de vente à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article 2138 – Fonction 5 – Sous Fonction 515 – Programme 459 du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

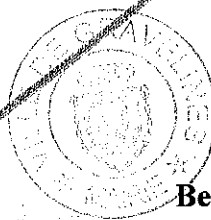
FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 26 NOVEMBRE 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,


Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le **28 NOV. 2024**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **28 NOV. 2024**

Conseil Municipal convoqué le : 20 Novembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024 – 18h15

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoint au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h28, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Monsieur Bruno MARSYLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BARBIER,
Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Monsieur Julien GERAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr MERLEN,
Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BEAUSSART,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr VEYER,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.